



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET
DE LA RECHERCHE**

Service de l'enseignement technique

**Sous-direction des établissements, des dotations et des
compétences**

Bureau de la gestion des dotations et des compétences
1, ter avenue de Lowendal - 75 700 PARIS 07 SP
Dossier suivi par : Jean-Philippe Vouette
Tél. : 01.49.55.44.14.
Mel : jean-philippe.vouette@agriculture.gouv.fr
jean-philippe.vouette@educagri.fr

NOR : AGRE1209625N

NOTE DE SERVICE

DGER/SDEDC/N2012-2042

Date: 02 avril 2012

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexe : 0

Objet : Listes des candidats admis à la liste d'aptitude aux emplois de direction de 1ère et de 2ème classes au titre de la rentrée scolaire 2013

Références :

- Décret n° 91-921 du 12 septembre 1991 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de direction des établissements publics d'enseignement technique relevant du ministre chargé de l'agriculture ;
- Arrêté du 3 décembre 2003 modifié relatif à la commission et aux épreuves de sélection des candidats aux emplois de direction des établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles.
- Référentiel professionnel 2011 de direction d'EPLEFPA.

MOTS-CLES : Personnel de direction EPLEFPA, liste d'aptitude.

Destinataires

Pour exécution :

Mesdames, Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt - Les Directeurs de l'Agriculture et de la Forêt.
Mesdames, Messieurs les Chefs des Services Régionaux de la Formation et du Développement - Les Chefs des Services de la Formation et du Développement.
Madame, Messieurs les Directeurs des Etablissements de l'Enseignement Supérieur.
Mesdames, Messieurs les Directeurs des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole.
Monsieur le doyen de l'inspection de l'enseignement agricole

Pour information :

Monsieur le Secrétaire Général.
Monsieur le Délégué aux Mobilités et aux carrières.
Monsieur le Vice président du CGAAER.
Mesdames, Messieurs les IGAPS
Mesdames, Messieurs les représentants des organisations syndicales

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

VU le décret n° 91-921 du 12 septembre 1991 modifié relatif aux conditions de nominations et d'avancement dans les emplois de direction des établissements publics d'enseignement et de formation professionnelle agricoles ;

VU l'arrêté du 3 décembre 2003 modifié relatif à la commission et aux épreuves de sélection des candidats aux emplois de direction des établissements ;

VU la note de service DGER/SDEDC/N2011-2097 du 25 août 2011 relative à l'inscription au titre de la rentrée scolaire 2013 sur les listes d'aptitude aux emplois de direction de 1^{ère} et de 2^{ème} classes.

DECIDE :

Article 1er : Les candidats dont les noms suivent sont déclarés admis à la liste d'aptitude des directeurs d'EPLEFPA de 1^{ère} classe au titre de la rentrée scolaire 2013 :

COLANGE	Bruno
DEBERNARDI	Hélène
HENARD	Catherine

Article 2 : Les candidats dont les noms suivent sont déclarés admis à la liste d'aptitude des directeurs d'EPLEFPA de 2^{ème} classe au titre de la rentrée scolaire 2013 :

AULARD	Romuald
AUSSENAC	Jérôme
BADIE	Jocelyne
BAHA	Abdallâh
BERTHAUT	Johann
BOISSIERE	Nicolas
BOMBARDE	Laurent
BOUCHARD	Marie Renée
BRILLANCEAU	Guillaume
BUISSON	Florence
CADROT	Didier
CAPE	David
CAYEUX	Jean-Baptiste
CAZASSUS	Eric
CORAN	Chantal
DALMON	Marc
DARJO	Patricia
DEVILLIERS	Laurent
DIDELOT	Catherine
ESPLAS	Jean
FINET	Sonia
GIMER	Bénédicte
GRENIER	Chantal
GRIMAULT	André
HABABOU	Carole
HAMANA	Faride
HERAUT	Françoise

IUS	Fabien
LATERRADE	Catherine
LATIL	Claire
LEBRETON	Luc
LIPP	Hervé
MALLET	Bernard
MARECHAL	Jean-François
MARTIN	Fabienne
MUSSEAU	Benoît
PROT	Remi
RIBOTTI	Carine
RISPAL	Elisabeth
TOKOTUU	Sakopo
TOUSSAINT	Dany
VERGNOL	Emmanuelle

Fait, le 2 avril 2012

Pour le Ministre de l'agriculture , de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire,
Et par délégation,
La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche,
Le Directeur général adjoint,
Chef de service de l'enseignement technique

Signé : Jean-Pascal FAYOLLE